



Schéma Directeur Communal de Russin

Mode d'emploi des documents

Document V1 du 24.10.25



Introduction

Partie 1

Mode d'emploi

1.1 Qu'est-ce qu'un Schéma Directeur ?

1.2 Que contient-il ?

La Vision Directrice

L'Image Directrice des Chemins pour Piétons

La Charte de vie communale

1.3 Comment utiliser les documents ?

Partie 2

Glossaire et abréviations des termes employés

Partie 3

Bibliographie

Mode d'emploi du Schéma Directeur

Introduction

En 2021, la Commune de Russin se questionne sur la manière de **planifier le développement de son territoire**. Pour ce faire, elle mandate le bureau AETC afin de l'aider dans **le choix de l'outil adéquat à mettre en place**.

Deux ateliers de concertation avec le Conseil Municipal sont alors organisés, où conseillers et mandataires arpentent la commune et travaillent ensemble.

À l'issue de ces ateliers, la décision est prise : un **Schéma Directeur Communal** est choisi et sera l'outil de planification pour orienter le développement futur de Russin. En effet, il n'existe **pas d'obligation** pour une commune de **moins de 1000 habitants** de se doter d'un **Plan Directeur Communal** (PDCom).

Le Schéma Directeur Communal est **préavisé par les services du Canton** ainsi que les **Commissions d'urbanisme et du Patrimoine et des Sites** ce qui **assure sa pertinence en tant qu'outil de planification et de décision** ;

Le Schéma Directeur Communal a ainsi été élaboré **en coordination étroite** avec le Conseil Administratif, le Conseil Municipal, les agriculteurs et les habitants de Russin au cours de trois ateliers participatifs.

Afin de traiter l'ensemble des thématiques inhérentes à Russin, la Commune a mandaté **plusieurs spécialistes** pour élaborer le Schéma Directeur : architectes-urbanistes (AETC), ingénieurs environnement et paysage (Viridis), ingénieurs agronomes (Acade), ingénieurs énergie (Amstein+Walthert), ingénieurs mobilité (Trafitec).

Mode d'emploi

1.1 Qu'est-ce qu'un Schéma Directeur ?

Un Schéma Directeur Communal est un outil de planification qui fixe les orientations de développement et d'évolution du territoire à **horizon moyen terme** (environ 15 ans).

L'objectif de ce document est d'être **très opérationnel** et développé **pour Russin «sur-mesure»** en fonction des enjeux majeurs de la commune :

- La ruralité,
- Le patrimoine exceptionnel,
- L'identité,
- Les paysages et la nature,
- Les hameaux,
- L'énergie,
- Les déplacements.

Élaboré en relation avec les services du Canton, le Schéma Directeur Communal est une **proposition hybride** associant plusieurs instruments de planification, permettant ainsi d'aborder les différents thèmes majeurs pour **les élus et les habitants**, et offrant une solution légère, adaptée et opérationnelle à la commune.

Le Schéma Directeur Communal se traduit concrètement par un faisceau de plusieurs documents qui fonctionnent de façon indépendante les uns des autres et étayent l'image directrice. Ceci permet, lors d'études ou de projet, de ne **consulter** ou de ne **mettre à jour que l'instrument concerné**.

Il n'y a **pas d'ordre à respecter pour consulter les documents**. La Charte de vie communale est cependant le document le plus évident à prendre en main car il emploie un langage moins technique.

Mode d'emploi

1.2 Que contient-il ?

Trois instruments ont été regroupés dans un grand «classeur» général appelé Schéma Directeur Communal :

- La **Vision Directrice** opère comme l'élément central de planification, qui permet de synthétiser et spatialiser les orientations et enjeux de la commune. Des **fiches thématiques** accompagnent cette Vision en spécifiant les actions à mettre en œuvre.
- L'**Image Directrice des Chemins pour Piétons** (IDCP) est accompagnée de **fiches de mesures** et de propositions de promenades,
- La **Charte de vie communale** propose des recommandations à suivre.

Schéma Directeur Communal de Russin



Mode d'emploi

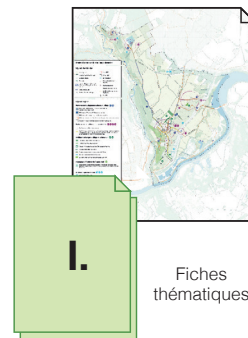
1.2 Que contient-il ?

La **Vision Directrice (VD)** (et ses fiches thématiques) est un document qui synthétise l'ensemble des enjeux sous la forme d'**axes** :

1. Permettre un développement raisonné du village
2. Renforcer les centralités et micro-centralités
3. Améliorer les franges du village et des hameaux
4. Accompagner l'évolution de l'espace rural
5. Améliorer la gestion de l'eau
6. Energie
7. Permettre une cohabitation harmonieuse des modes de transport

Ces axes détaillent les **actions spécifiques** à mettre en œuvre et sont illustrés d'exemples de réalisations similaires.

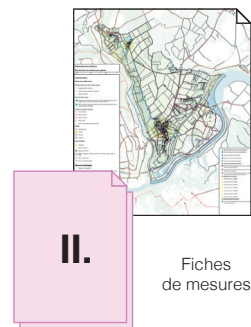
Vision directrice (VD)



L'**Image Directrice des Chemins pour Piétons (IDCP)** est un document qui identifie les enjeux principaux en matière de **mobilité douce** (sécurité et confort des usagers) et qui propose des actions à mettre en œuvre pour une amélioration globale.

Le document est aussi accompagné de plusieurs propositions de **parcours de promenades** pour (re)découvrir le territoire communal et ses spécificités.

Image Directrice des Chemins pour Piétons (IDCP)

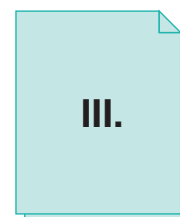


La **Charte de vie communale** a pour objectif de mettre en avant tout ce qui fait de Russin... Russin !

Pensé comme un document positif, il a pour enjeu de :

- Préserver **l'identité de la commune** au cours du temps,
- Faciliter **l'intégration des nouveaux habitants**, etc.

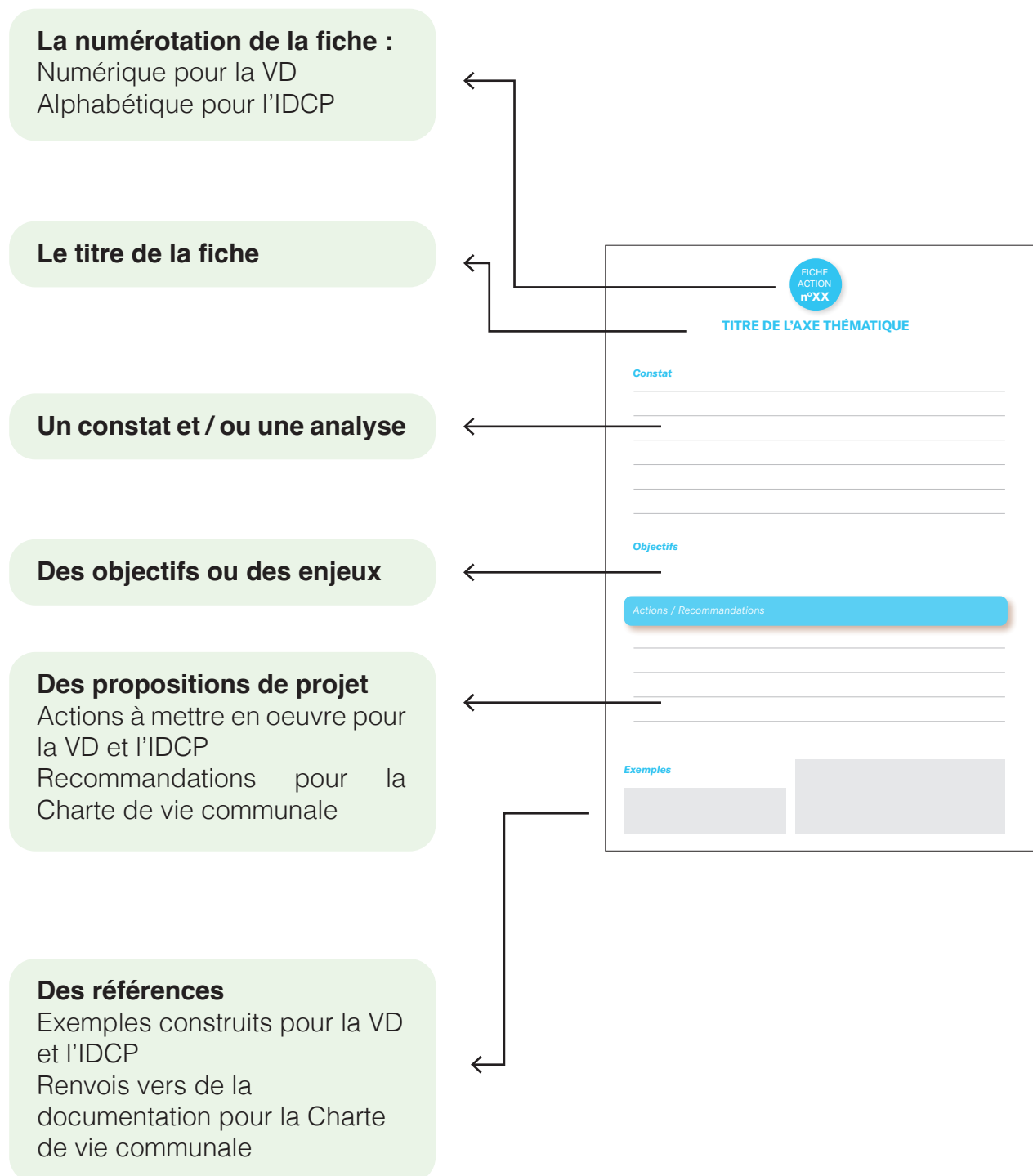
Charte de vie communale



Mode d'emploi

1.3 Comment utiliser les documents ?

Tous les documents qui composent le Schéma Directeur possèdent une structure commune :



Mode d'emploi du Schéma Directeur

Glossaire et abréviations des termes employés

APA = Autorisation par procédure accélérée

CAD = Réseau de chaleur à distance

Charte de vie communale = La Charte de vie communale est un document positif qui permet de préserver au cours du temps tout ce qui fait l'identité de la commune, de faciliter l'intégration de nouveaux habitants, etc.

DD = Demande définitive d'autorisation de construire

OCEAU = Office Cantonal de l'Eau

Espaces-rues = espace compris entre rue et façade sans distinction privé/public, marqueur de la qualité d'aménagement du territoire

IDCP = Image Directrice des Chemins pour Piétons

L'image Directrice des Chemins pour Piétons est un document qui détaille les actions à mettre en œuvre pour améliorer la sécurité et le confort des piétons et cyclistes sur le territoire communal. Chaque lieu identifié comme porteur d'enjeux majeurs possède une fiche qui propose des mesures à mettre en œuvre.

IFP = Inventaire Fédéral des paysages, sites et monuments naturels

ISOS = Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse

L'ISOS aide les autorités compétentes en matière de conservation du patrimoine, d'aménagement du territoire et de construction à identifier le bâti possédant une valeur patrimoniale et culturelle et à le sauvegarder à long terme. Il dresse l'inventaire des sites construits les plus précieux et les plus importants du pays et les documente. Russin est inscrit à l'ISOS depuis mai 2021.

IVS = Inventaire des voies de communication historiques de la Suisse

LPMNS = Loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites

MD = Modes Doux, désigne les modes de déplacement alternatifs aux modes de déplacement motorisés : marche à pied, vélo, trottinette, rollers, skateboard, etc.

OCAN = Office Cantonal de l'Agriculture et de la Nature

OCT = Office Cantonal des Transports

PAC = Pompe à chaleur

PDCom = Plan Directeur Communal

PLQ = Plan Localisé de Quartier

PMR = Personne à Mobilité Réduite

RAC = Recensement architectural du canton

RPI = Recensement Patrimoine industriel

SIA = Société suisse des ingénieurs et architectes

SITG = Système d'informations du territoire genevois

VD = Vision Directrice

La Vision Directrice permet d'établir une ligne directrice pour le développement de la commune au cours des prochaines années. Elle se traduit par un document qui synthétise l'ensemble des enjeux de Russin sous la forme d'axes thématiques qui détaillent les actions spécifiques à mettre en œuvre.

Zone 4BP = La 4e zone 4B protégée (rurale) est destinée principalement aux maisons d'habitation, comportant en principe plusieurs logements ; des activités peuvent y être autorisées (gabarit max. 10 m). Applicable aux villages et aux hameaux de la campagne genevoise, elle est soumise aux dispositions spéciales concernant les villages protégés.

Zone D4BP = Zone de développement 4B protégée

Mode d'emploi du Schéma Directeur

Bibliographie

Fiches thématiques :

- ISOS, Fiche Russin
- Recensement Architectural du Canton de Genève.
- <https://map.sitg.ge.ch/app/>.
- Étude de requalification des hameaux de Russin, 2024, Vimade.
- Projet de piste cyclable entre Russin et Satigny, projet TPG de déplacement de l'arrêt de bus et développement du PLQ n°29'368.
- <https://www.ge.ch/favoriser-biodiversite/biodiversite-ville>.
- Étude des hameaux, Vimade, 2023.
- Hydraulique douce en Champagne, chambre d'agriculture de la Marne, 2020.
- Principes de réaménagement de la chaussée et des trottoirs sur la route du Mandement, secteur village, Trafitec.

IDCP + Réseaux de promenades :

- <https://map.sitg.ge.ch/app/>.
- Extrait du plan de l'étude préliminaire « Mesure PA 2-13-13 Projet de piste cyclable », Trafitec, du 29.07.22.
- Exemple de sentier didactique de la Commune de Dardagny « Dardagny-Genève côté terroir ».

Charte communale :

- L'association Papyrus : <https://papyrusrussin.ch>, livres édités et interviews à visionner.
- Le fascicule *Russin au fil de l'eau* édité par l'association Papyrus.
- ISOS, Recensement Architectural du Canton de Genève.
- Charte des jardins, energie-environnement.ch.
- Au fil de l'eau, au fil du Rhône. Les paysages de l'énergie. Quang Vinh Pham.
- Région de Lavaux vers une identité paysagère et architecturale concertée 2021.
- Charte du BIEN-VIVRE en MILIEU RURAL
- Charte agriculture Urbanisme Territoires

